

Actiris est l'organisme régional officiel...

Actiris est l'organisme régional officiel compétent en matière d'emploi sur la Région de Bruxelles-Capitale. Ce dernier gère les offres d'emploi des employeurs de la Région et l'inscription des chercheurs d'emploi domiciliés en région de Bruxelles-Capitale. Le paiement des allocations de chômage est conditionné par l'inscription chez [Actiris](#).

